

Droit de la communication et des médias



Niveau d'étude
Bac +3



Composante
UFR Langage,
lettres et arts
du spectacle,
information et
communication

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

Ce cours sensibilise les participants à la dimension juridique de l'information et de la communication. On y abordera notamment le droit à l'image et le droit de la propriété intellectuelle, afin d'anticiper et de respecter les contraintes qui y sont liées dans la production et la diffusion de contenus.

Objectifs

Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de donner les repères juridiques qui permettent de répondre aux principales questions concernant l'utilisation des images et des œuvres de l'esprit.

Heures d'enseignement

Méthodes de travail collaboratif et insertion professionnelle -
CM

CM

12h

Contrôle des connaissances

évalué par ailleurs dans la réalisation de projets

Période : Semestre 5

Compétences visées

Maîtriser les fondamentaux du droit à l'image et ceux de la propriété littéraire et artistique.

Infos pratiques

Lieu(x) ville

› Grenoble

Campus

› Grenoble - Echirolles